

Commune de SAINT VICTOR

Séance du 8 juillet 2023

Le samedi huit juillet deux mil vingt-trois à neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

Présents : Alain MESBAH-SAVEL, Agnès ORÈVE, Sylvain BOSC, Fabienne FROMENTOUX, Bernard MINODIER, Tanguy ANTRESSANGLE, Jessica MOTTIN, Patrick MARGAND, Daniel SAPET, Jean-Marc COULAUD, Bernard MAGNOULOUX.

Absents : André VICTOURON pouvoir à Agnès ORÈVE ; Catherine GAUTHIER pouvoir à Patrick MARGAND ; Axel CABLÉ.

Nombre de membres

En exercice : 14

Présents : 11

Absents : 3

Nombre de suffrages
Exprimés :

Pour :

Contre :

Abstentions :

Objet : Rapport sur le prix et la qualité du service eau potable du syndicat des eaux Cance-Doux

Monsieur Patrick MARGAND a été désigné comme secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de prendre acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service eau potable exercé par le syndicat des eaux Cance Doux.

Ce rapport présente les caractéristiques principales du service et notamment la qualité de l'eau distribuée. Un second point aborde la tarification de l'eau et les recettes du service. Le dernier point compare les indicateurs du service eau potable du syndicat des eaux Cance-Doux entre les années 2021 et 2022.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que ce document a été approuvé par le Bureau syndical en date du 12 juin 2023.

PREND ACTE du rapport 2022 sur le prix et la qualité du service eau potable exercé par le syndicat des eaux Cance Doux.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Secrétaire

Le Maire,

Patrick MARGAND

Alain MESBAH-SAVEL


